



STAGES DE SENSIBILITÉ À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET DE RÉCUPÉRATION DE POINTS

DURÉE : 2 jours

DESCRIPTION

Cette formation volontaire permet à un conducteur d'être sensibilisé et de récupérer des points sur son permis de conduire. Il permet aussi aux jeunes conducteurs ayant commis une infraction de 3 points et plus pendant la période probatoire de répondre à l'obligation d'accomplir un stage (après réception du courrier 48N).

PUBLICS VISÉS

Conducteurs souhaitant créditer des points sur leurs permis. Jeunes conducteurs ayant commis une infraction de 3 points et plus. Conducteurs condamnés par la justice à effectuer un stage de sensibilisation à la sécurité routière (alternatives aux poursuites pénales, composition ou ordonnance pénale).

OBJECTIF DE FORMATION

Impulser un processus de changement d'attitudes et de comportements chez le conducteur.
Modifier les comportements pour prévenir la réitération d'infractions.
Prendre conscience de son rôle d'acteur du système de circulation routière.

PROGRAMME

Tour de table.
Données de sécurité routière.
Accidentologie.
Données psychophysiologique.
Les représentations.
Les attentes.
L'auto-évaluation de ses comportements.
Les normes et le contexte social.
Les compétences perçues et le sentiment d'auto-efficacité.
Le contexte scientifique.
Le niveau de motivation.
Le comportement cible.
Les stratégies d'ajustement.

SUIVI DE FORMATION

Feuille de présence/d'émargement.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Contrôle continu pendant la formation sous forme de mise en situation ou de synthèse.



BILAN ET ÉVALUATION DU STAGE

Une évaluation à chaud en fin de formation puis une évaluation à froid (3 à 6 mois plus tard) sont réalisées.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

Les inscriptions se font sur dossier par internet ou par courrier. Le dossier doit être complet 5 jours avant l'entrée en formation. Le délai entre la demande et la formation est estimé de 7 jours.

Adresses pour envoi du dossier d'inscription :
MOBI FORMATION
6 Impasse le Titien
85180 Les Sables d'Olonne
ou contact@mobi-formation.com

LES +

ENCADREMENT : Formateur habilité par l'INSERR* à dispenser cette formation.

RÉFÉRENT HANDICAP PSH* (PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP) :
Sébastien PREAULT : 02 51 95 00 78 ou contact@mobi-formation.com